

Bourron-Marlotte

Actualités

Juin 2024 n°84

Les Mosaïques de l'école Jules Renard



Si vous passez devant le portail de l'école, votre oeil sera attiré par les six mosaïques inspirées du bestiaire de l'écrivain Jules Renard

Ce projet au long cours sur deux années (2023-2024), a concerné les six classes de l'école élémentaire. Il a associé deux découvertes, celle d'une oeuvre littéraire et d'une technique artistique : la mosaïque qui a mobilisé l'esprit collectif et collaboratif des enfants. Cela a commencé par la découverte d'un texte Les Histoires naturelles de Jules Renard à partir d'un très bel album illustré par Maurizio Quarello. L'auteur fait le portrait de nombreux animaux domestiques ou sauvages avec poésie, humour, fantaisie et montre le rapport de l'homme à l'animal.



La mosaïque est un art à part entière, qui remonte à l'Antiquité, exigeant et minutieux. C'est l'équipe enseignante qui a monté le projet avec l'artiste mosaïste Jérôme Goubé. Il a accompagné chaque classe pendant plusieurs séances dans la réalisation des six mosaïques avec l'aide de plusieurs parents d'élèves.

Plusieurs étapes sont nécessaires avant la pose de la première tesselle :

- Chacune des 6 classes a choisi son animal : le paon, le papillon, l'écureuil, le chat, le hérisson et le renard
- Un premier dessin de l'animal a été réalisé par les enfants
- Les dessins ont été retravaillés par ordinateur avec le choix des couleurs puis reproduits à l'échelle



Ce sont des émaux de Briare lumineux et résistants qui ont été choisis, ces tesselles sont découpées puis collées directement sur le support. Pour terminer, un joint et un encadrement assurent la finition.

Les enfants ont beaucoup aimé ces ateliers, travail qui demande attention et précision individuelle mais aussi une mobilisation collective pour un résultat dont ils sont très fiers ! Un grand merci à l'association Les Petits Cartables qui a financé ce projet.

Cette fresque appelée Les Animaux de Jules Renard, s'inscrit dans la durée : les élèves souhaitent que leurs propres enfants puissent les admirer à leur tour dans vingt ans ...



► Informations Municipales	p.3	► Coups de coeur bibliothèque	p.12
► Vie Locale	p.4	► Culture	p.13
► Budget	p.5-7	► Vie Associative	p.14
► Rétrospective	p.8-11	► État civil	p.15



édito

Mes chers concitoyens,

Avec ce numéro du BM Actualités dédié au budget de notre commune, je tenais à éclaircir plusieurs points sur notre projet culturel incluant une bibliothèque et un petit musée.

Rétablissementsons les faits en toute transparence et contextualisons pour clarifier la situation.

Dans le programme de notre liste était prévue la construction d'une bibliothèque dont l'idée avait été initiée par le Département de Seine-et-Marne qui avait constaté nos carences sur le plan de la lecture publique. Ce projet peut être soutenu jusqu'à 80% par des subventions réservées à la lecture publique.

Fin 2020, Jean-Pierre Didier qui avait déjà donné une quarantaine de tableaux d'Auguste Allongé (1833-1898) à la commune, est décédé, nous léguant les moyens de réaliser un projet de musée qu'il souhaitait vivement voir se concrétiser pour exposer sa collection. Cette collection est au final constituée principalement d'une centaine d'oeuvres d'Auguste Allongé, peintre emblématique de la forêt de Fontainebleau, particulièrement renommé pour ses fusains. Avec ces oeuvres, il nous a légué sa maison de Bourron-Marlotte et la moitié des actifs de sa société, pour un montant total d'environ 1 million d'euros.

Le legs a été accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 24 septembre 2021, pour la création et le développement d'un musée, conformément au testament de Jean-Pierre Didier dont l'exécutrice testamentaire est un avocat qui doit valider l'utilisation des fonds.

Dans un souci d'intérêt général et pour mutualiser les coûts financiers, le projet de la commission culture, préparé en relation étroite avec le Département de Seine-et-Marne, la DRAC Ile-de-France et la Région Ile-de-France, a abouti à l'idée d'un bâtiment bibliothèque / musée, de plain-pied, se situant près de l'espace Jean Renoir et bien intégré dans son environnement végétal avec un aménagement paysager nouveau et une emprise au sol très limitée par la réutilisation de l'espace au sol de la maison Daversin.

Face à l'expression des oppositions, j'ai tenu à laisser un temps de réflexion pour proposer des projets alternatifs. De nombreuses réunions se sont tenues, aboutissant à la présentation de quatre autres projets. Il a fallu faire un choix. Ce choix a été fait démocratiquement lors d'une réunion d'élus qui s'est tenue au mois de février 2024. C'est finalement le projet initial, porté par la commission culture mais redimensionné aux moyens financiers de notre commune (legs et subventions), qui a obtenu le plus de voix : au cours de sa séance du 3 avril 2024, le Conseil Municipal l'a voté à la majorité à travers sa formalisation dans un document d'orientation stratégique, le Projet culturel, scientifique, économique et social (PCSES), exigé par les institutions qui nous soutiennent sur la dimension lecture publique.

Ce document n'est qu'une feuille de route, un instrument de cadrage. Il n'a pas vocation à chiffrer le projet ou à dessiner son architecture. Ce sera la mission d'un cabinet de programmation et de maîtrise d'ouvrage. S'ouvrira également ensuite le temps de la communication et de la préfiguration du projet, impliquant la population de Bourron-Marlotte. Nous en sommes au tout début de ce projet qui sera un extraordinaire levier pour l'éducation et la culture dans notre commune.

Les premiers bénéficiaires de cette ambition culturelle seront les habitants de Bourron-Marlotte et en particulier les classes des écoles, les collégiens et les lycéens. La création d'une bibliothèque moderne permettra d'avoir au cœur du village un lieu de lecture, de travail et d'échange intergénérationnel. Dans le même bâtiment, le développement d'un vrai petit musée, indispensable pour conserver les collections de la commune, offrira un espace d'exposition aux habitants et aux touristes, qui auront enfin, dans notre commune, un point d'accueil culturel pertinent, inscrit dans une dynamique muséale qui se développe actuellement dans tout le sud Seine-et-Marne (Fontainebleau, Avon, Moret, Thomery, Nemours, Barbizon...).

Bien à vous,
Victor Valente



Informations Municipales

CONSEILS MUNICIPAUX DES 3 AVRIL & 5 JUIN 2024

Principales informations/délibérations

- Approbation des comptes 2023 et du budget primitif 2024
- Attribution des subventions versées aux associations et autres établissements publics pour 2024
- Validation du futur PCSES (Projet Culturel Scientifique Et Social) de la future bibliothèque avec espace muséal
- Autorisation d'une demande de subvention pour la rénovation du terrain de basket
- Adoption de la charte et mise en place du télétravail pour le personnel de la Mairie
- Cession à l'Euro symbolique d'un terrain au SDIS en vue de travaux d'agrandissement à la condition que tous les frais engagés soient à la charge du SDIS et que l'ensemble bâti et non bâti redeviendront de droit, propriété communale s'ils n'étaient plus destinés un jour à abriter le centre d'intervention de Bourron-Marlotte
- Élection d'un nouvel adjoint au Développement Économique, au Commerce et au Tourisme
- Identification des Zones d'Accélération de la production des Énergies Renouvelables sur la commune
- Vente de la maison rue Armand Charnay, léguée à la commune par Mr Alain Desaty

AGENDA & INFORMATIONS

Grâce à Panneau Pocket, tenez-vous informés de tous les événements et alertes concernant notre commune !



CCAS - NOUVEAUX SERVICES

La municipalité vous offre de nouveaux services, réservés en priorité aux personnes de + de 60 ans :

Transport Courses

Inscription en mairie jusqu'à 12h la veille

- Le mardi matin : Lidl et Intermarché à Nemours
- Le vendredi matin : marché de Fontainebleau

Transport RDV médicaux

Réservation en mairie plusieurs jours à l'avance et dans un rayon de 30 kms autour de la commune

2 arrêts :

- Arrêt Bus de Montesquiou
- Arrêt Parking Bloch



Petits Travaux

Inscription en mairie le lundi ou le jeudi avant 12h

Disponibilité d'un agent de la mairie les **mardis matin** et **vendredis matin**, pour effectuer de petites réparations ou dépannage à domicile.

Renseignement et inscription : 01 64 45 58 50

NOUVEL ADJOINT AU COMMERCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de Custodio De Faria en tant qu'adjoint au Développement Économique, au Commerce et au Tourisme. Custodio reprend le flambeau après la démission de Guillaume Capois de ses fonctions d'adjoint pour raisons personnelles.





Vie Locale

SOIRÉES-DÉBAT

Les soirées-débat ont réuni un large public autour de questions qui concernent notre village, avec à chaque fois une conférence sur le contexte global et une réponse par un acteur ou une actrice local.e. Nous avons ainsi discuté de la forêt, de la rivière, du musée, du droit d'auteur et de l'élevage avec des représentants de l'ONF, de l'EPAGE, des musées départementaux de Sud Seine-et-Marne, de la SACEM et de la Ferme du Fourchet de David Tourte. Un pot convivial permettait de continuer la discussion de manière plus informelle.



Nous continuons notre cycle l'an prochain avec des rencontres autour **du secours, des espèces invasives, des leçons de l'histoire, de la dépendance et de l'énergie**. Les dates seront confirmées très prochainement !

COMMERCES - QUOI DE NEUF ?

Le Petit Percin Pompes Funèbres Coopérative vient tout juste de voir le jour, au mois de juin. Son agence est située au centre d'affaires du Château de Bourron.

Le Petit Percin est la première et unique structure coopérative de Pompes funèbres en Île de France. Professionnel des Pompes funèbres dans différentes institutions depuis plus de 25 ans, et fort de cette expérience, son fondateur Gilles de Percin, Bourronnais depuis 30 ans, a fait un constat sans complaisance du métier des pompes funèbres. Ce constat a été le moteur de la création de la coopérative du Petit Percin. Fondée sur des valeurs de solidarité et de respect, l'équipe s'engage à accompagner les familles avec générosité et attention tout au long du chemin du deuil. La philosophie est claire : écouter, respecter et mettre en oeuvre les volontés de la famille et celles du défunt dans une écoute permanente et discrète.

"Nous sommes également avec vous après les obsèques pour vous accompagner à titre gracieux dans les démarches administratives."

Le Petit Percin propose également gratuitement un groupe de paroles aux familles, espace de partage et de soutien pour mieux vivre leur deuil.

Contact et informations : 7 jours sur 7, de 8h à 20h

Tél. : 06 63 80 97 38 / Gilles@lepetitpercin.fr

<https://le-petit-percin-pompes-funebres-cooperative>

14 bis rue du Maréchal Foch 77780 Bourron-Marlotte



TRAVAUX

- Rénovation du Skate Parc



- Travaux de réfection de la Rue des 4 Chemins, du Chemin des Grandes Aulnes et du Chemin de la Bondé Neuve



Budget

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 380 628,58 €	884 988,16 €
Recettes	2 943 273,25 €	627 523,09 €
Résultat de l'exercice N	562 644,67 €	-257 465,07 €
Report N-1	868 971,98 €	-309 122,91 €
Résultat global de l'exercice N	1 431 616,65 €	-566 587,98 €
Reste à réaliser Dépenses		65 061,00 €
Reste à réaliser Recettes		65 061,00 €
Résultat Global de Clôture	1 431 616,65 €	-567 648,98 €
		863 967,67 €

Comparaison 2022 / 2023

Le résultat de fonctionnement est excédentaire pour 2023, il est de 1 431 616,65 € alors qu'il était de 1 331 936,26 € en 2022.

Cette année encore, l'excédent de fonctionnement couvre largement le déficit d'investissement global 2023, qui s'élève à 567 648,98 €.

La commune met à la disposition de la population, des services scolaires :

► Restaurant scolaire

Le coût de fonctionnement est de 265 889,28 €, pour 128 267,35 € de recettes, Soit un delta de **137 621,59 €**

► Accueil de Loisirs

Le coût de fonctionnement est de 203 057,42 €, pour 139 526,73 € de recettes, Soit un delta de **63 530,69 €**

SUBVENTIONS	2023	2024
Associations	19 800 €	19 850 €
Action sociale (CCAS)	20 000 €	18 500 €
Coopératives scolaires	9 600 €	5 000 €

On peut constater une diminution par rapport à 2023, car il n'y a pas de classe découverte cette année à l'école élémentaire et la subvention allouée au CCAS est moins importante.



Budget

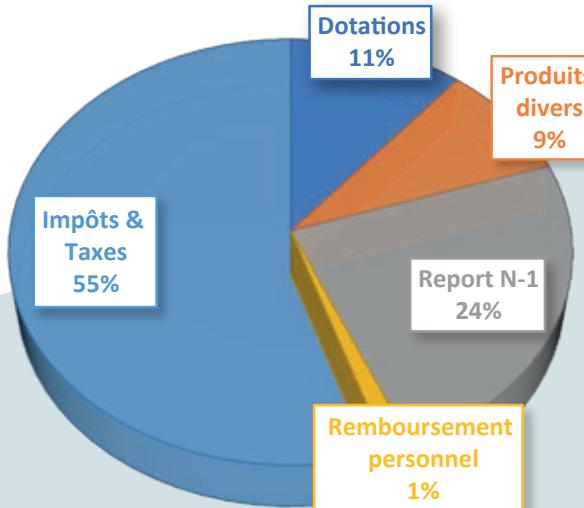
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Section de fonctionnement

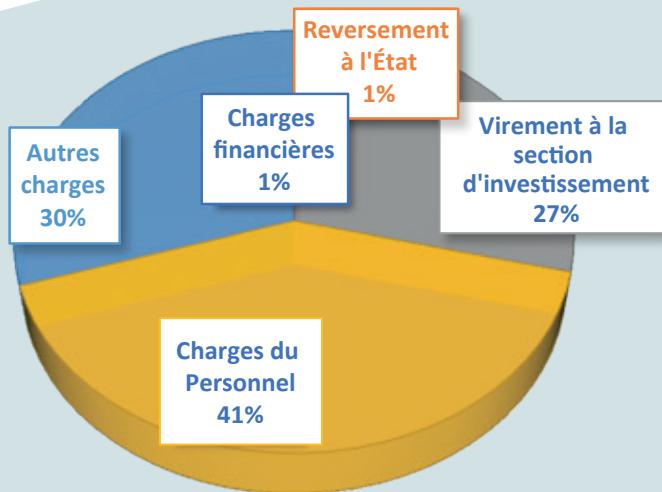
La section de fonctionnement a été votée en équilibre à 3 636 940,30 €.

Les 265 000 € du legs de Monsieur Alain Desaty, qui faisaient le suréquilibre du budget 2023, ont été inscrits en investissement au chapitre 23, pour la construction du nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Personnel communal

L'effectif du personnel au 1^{er} janvier 2024 affiche 35 agents permanents (32,57 équivalent/temps plein).

Fiscalité 2024

Pas d'augmentation pour cette année, les taux 2023 sont reconduits en 2024.

Toutefois, les bases fiscales ne dépendent pas de la responsabilité de la commune, elles devraient augmenter d'environ 3,9 %.

	RAPPEL TAUX 2023	TAUX PROPOSÉS 2024
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THs)	10,32	10,32
Taxe Foncière (Bâti) TFPB	39,19	39,19
Taxe Foncière (Non Bâti) TFPNB	49,02	49,02

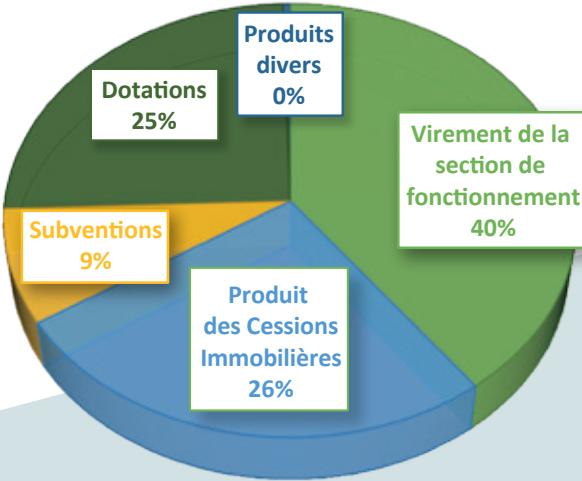


Budget

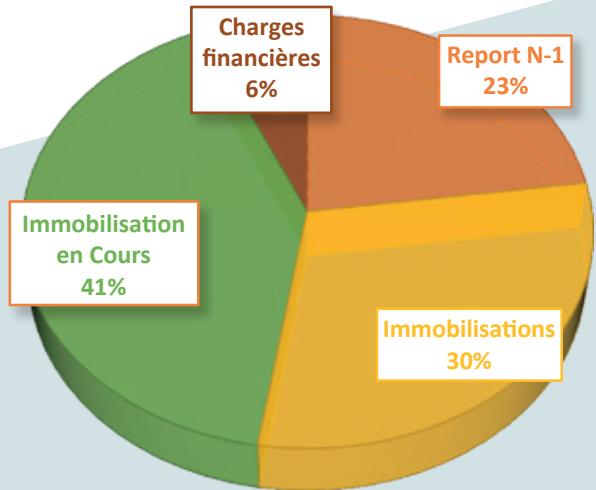
Section d'investissement

La section d'investissement, quant à elle, s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 480 238,98 €.

Recettes d'Investissement



Dépenses d'Investissement



Les principales opérations :

- ▶ Eclairage Public
- ▶ Aménagements divers dans les écoles
- ▶ Remplacement de matériel technique et des véhicules défectueux
- ▶ Installation d'une Borne de recharge électrique
- ▶ Travaux de voirie (*Rue des 4 Chemins, Rue de la Bonde Neuve, Chemin des Grands Aulnes...*)
- ▶ Isolation et remise à neuf de la Salle des Fêtes
- ▶ Isolation partielle de logements communaux (*Gymnase, Rue des Grands Réages*)
- ▶ Ingénierie pour la construction d'un nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- ▶ Ingénierie pour la construction d'une nouvelle bibliothèque avec espace muséal.

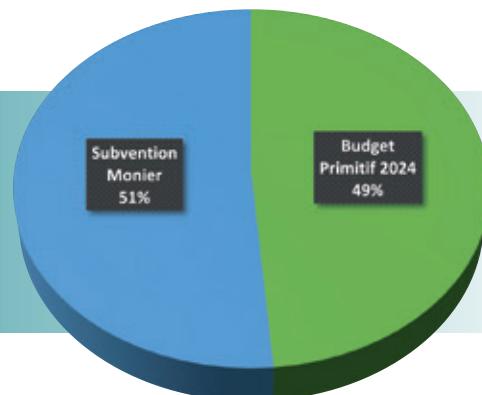
Taux d'endettement



Au 1^{er} janvier 2024, l'endettement est de 308 € par habitant, en baisse par rapport à 2023 (385 €).

CCAS

Le Budget prévisionnel 2024 du CCAS s'élève à 43 671,85 €, dont 22 430 € sont destinés au maintien des personnes âgées à domicile, dans le cadre de la fondation Monier.





Rétrospective

AVRIL

Retour sur les ateliers du printemps à la bibliothèque



Lors des vacances scolaires d'avril, pour fêter l'arrivée du printemps, la bibliothèque de Bourron-Marlotte a proposé une exposition sur le thème du développement durable et a accueilli deux ateliers créatifs :

- Un atelier tissage végétal avec Marion, bénévole à la bibliothèque
- Un atelier création de savonnette à modeler animé par Charline de l'association Objectif Terre 77



Merci aux nombreux participants, et à la Médiathèque Départementale de Seine et Marne pour son soutien !



Rétrospective

MAI

Mai à vélo - L'équipe de Bourron-Marlotte a rallié le Grand Parquet !



Cérémonie commémorative du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



« C'est une cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 particulièrement émouvante qui s'est déroulée à Bourron-Marlotte. Sous la présidence du sous-préfet Thierry Mailles, en présence de la députée Juliette Vilgrain et de la vice-présidente du département Béatrice Rucheton, le maire Victor Valente, a dévoilé une plaque du souvenir installée devant le monument aux morts, comportant cinq noms. Ces cinq noms sont ceux de trois résistants, Léon Arcambal, frère d'un ancien maire du village, Paul Tillou et Gilbert Tholimet, et deux juifs, Salomon Ikka et Jules Rais. Ce dernier, déporté à Auschwitz à 71 ans sur délation, était un critique d'art réputé mais également un fonctionnaire parlementaire. Il fut le bibliothécaire en chef de la chambre des députés, très investi dans les relations avec les parlements étrangers. Chevalier de la légion d'honneur, il a beaucoup oeuvré dans des organisations internationales pour la paix en Europe de 1907 aux années 1930. Plusieurs membres de sa famille étaient présents à la cérémonie ainsi que des représentants de l'association

culturelle israélite de Fontainebleau-Avon présidée par M. Gilles Benhaïm.

Après le dévoilement de la plaque, les discours des personnalités présentes et la lecture par le sous-préfet du message ministériel, il fut procédé au dépôt de gerbes avec le concours des enfants du conseil municipal jeune. La musique du Réveil band et la présence des pompiers de Bourron-Marlotte ont soutenu avec force le caractère solennel de la cérémonie. Elle restera durablement dans les mémoires locales. »

Article paru dans l'Eclaireur du Gâtinais, 22 mai 2024

Mesdames Myriam Lott et Catherine Hamel, conseillères municipales, ont alors évoqué quelques traces de la vie de ces 5 hommes, retrouvées au gré d'un travail de recherche mené par l'association des Amis de Bourron-Marlotte. Les mémoires de Léon Arcambal, Gérard Tholimet, Paul Tillou, Jules Rais et Salomon Ikka, "morts en déportation" ont ainsi été honorées.



Rétrospective

MAI-JUIN

150 personnes, ainsi que 2 classes de CM2, soit une quarantaine d'enfants, ont été sensibilisées aux gestes qui sauvent



Village
Citoyen
Sauveteur



Cross des Écoles

Les élèves de l'école élémentaire ont bravé la pluie, parfois la boue pour courir leur 2^{ème} cross avec des parcours allant de 800 à 2000 mètres. Cette édition a également permis aux enfants de grande section de maternelle de participer à la course pour la 1^{ère} fois. Bravo à tous !





Rétrospective

MAI-JUIN

Festival la Petite Cavale - ambiance festive le temps d'un week-end



Animations pour petits et grands à l'occasion des Olympiades et de la Semaine sans écrans





Bibliothèque

LES COUPS DE CŒUR DU PRINTEMPS 2024

HUMUS

de Gaspard Koenig

Le roman retrace l'histoire de deux étudiants en agronomie partageant le même rêve : sauver la terre avec les lombrics. C'est un coup de coeur et...un coup de blues ! Qu'il est dur de choisir la bonne voie, de vouloir vivre ses convictions ! Il est si facile, si logique de se radicaliser.



LE LOTUS JAUNE

d'Hélène Jacobé



Chine 1870, Lin Hei'er, est la fille d'un batelier, elle est acrobate, travaille dans un cirque. Elle comprend que l'élégance de son corps intéresse plus que ses sauts périlleux.

Elle s'enfuit, devient courtisane, guérisseuse, et pendant la guerre des "Boxeurs", elle crée une milice. Elle est une femme libre dans cette violente période de la fin des "Quing". Un roman passionnant, qu'on ne lâche pas.

ET VOUS PASSEREZ COMME DES VENTS FOUS

de Clara Arnaud

Au cœur des montagnes Ariégeoises, s'ouvre une nouvelle saison d'estive. Alors que la mémoire d'un drame passé est encore vive parmi les habitants du village, une éthologue et un berger se voient confrontés à l'attaque d'un troupeau par une ourse.

Un roman qui explore la peur primitive du monde sauvage et questionne le rapport qu'entretient la société avec les animaux qu'on ne peut ni contrôler ni domestiquer. Prix du roman d'écologie 2024.



SUITE INOUBLIALE

de Akira Mizubayashi

Passions musicales, deux époques différentes, la guerre insoutenable qui détruit, la paix qui répare, comme elle peut...

Heureusement la Musique toujours, relie et apaise les Hommes...

Histoires entremêlées, « Chant des oiseaux », cette histoire est une ode à la paix des peuples sur Terre.



LES JO DES ANIMAUX

de Virginie Morgand

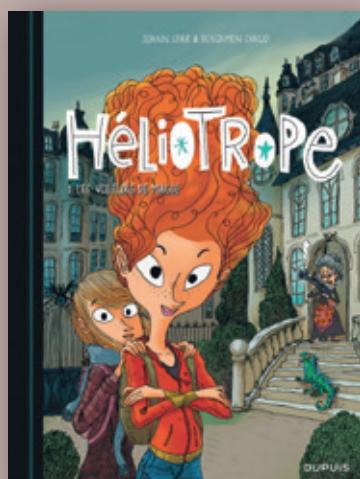


Un très bel album pour une plongée dans l'univers des Jeux Olympiques avec les chiffres ! Les petits lecteurs compteront jusqu'à 20 puis recompteront à rebours en suivant les activités sportives de toutes sortes d'animaux : panthère, girafe, lapin, kangourou... Les illustrations avec leurs couleurs vives sont un régal pour les yeux et permettent de découvrir des situations et des mots nouveaux.

HÉLIOTROPE

de Benjamin Chaud et Joann Sfar

Cette BD en deux tomes raconte les aventures d'une héroïne pas comme les autres. Héritière d'une famille de cambrioleurs d'objets magiques, c'est aussi une collégienne qui fait face à toutes les difficultés du monde qui l'entoure. Sur fond de magie et avec beaucoup d'humour, une lecture qui plaira aux enfants dès 9 ans !





Culture

RETOUR SUR LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES DU 18 MAI : « PEINDRE LA FORêt »

Cette année, en écho aux expositions consacrées à Théodore Rousseau au Petit-Palais et à Barbizon, la Mairie-Musée a mis à l'honneur la forêt au fil des saisons avec l'accrochage d'une sélection d'oeuvres habituellement conservées en réserve. A travers les tableaux d'Auguste Allongé, Georges Oudot, Louis-Marcel Cucheval, Oscar Tartarat, Robert Ladou, Louis-Ferdinand Teinturier, Edmond Van Coppenolle, Julien Vasset ou encore Alexandre Kreutzer, les visiteurs ont pu redécouvrir les paysages qui ont fait de Bourron-Marlotte et ses alentours un lieu de villégiature pour les artistes.



Ce fut l'occasion de montrer une nouveauté de la Mairie-Musée : une huile intitulée *Hiver en forêt*. Son auteur Eugène Cantegril, habita en 1872, l'année de ses 26 ans, comme artiste-peintre dans la Grande Rue de Marlotte, en compagnie d'une domestique bordelaise du même âge que lui. *Hiver en forêt* est peut-être une peinture de cette époque. Une oeuvre offerte par l'association Les Amis de Bourron-Marlotte, un grand merci au donateur !



Avant l'ouverture au public, les enfants ont pu créer leurs paysages à l'aquarelle lors d'un atelier animé par l'artiste Reid Masselink. Bravo aux artistes en herbe qui ont été très productifs !



Enfin, trois classes de l'école élémentaire Jules Renard ont pu visiter l'exposition avant son décrochage afin d'aborder le thème de la peinture de plein-air et de redécouvrir la célèbre mare aux fées qui a attiré tant d'artistes à Marlotte à partir du 19^e siècle.





Vie Associative

STRETCHING POSTURAL®

Vous souhaitez nous rejoindre pour une leçon de Stretching Postural® et découvrir les bienfaits de cette pratique douce et revitalisante ?



Le Stretching Postural® aide à améliorer la posture, réduire les tensions musculaires et augmenter la flexibilité.

Venez découvrir les bienfaits de cette pratique douce et revitalisante pour détendre votre corps et votre esprit.

Informations et inscriptions :
probienetre@proton.me ou
par téléphone 07 69 63 90 84

LA COUR DE RÉCRÉ



La Cour de Récré vous présente un aperçu de notre salle associative où nous pouvons nous réunir 2 matinées par semaine afin que les enfants partagent jeux et activités.

Notre site web :
<https://assistantesmaternellesbourronmarlotte.fr/>
Les Assistantes Maternelles Agrées de Bourron-Marlotte

AGVBM

Envie de renouer avec une pratique sportive après un congé maternité, une maladie, une opération ? Vous avez un créneau de libre en journée ou après le travail ? L'AGVBM, association sportive locale, propose des séances source de santé et de bien-être, s'adaptant à vos objectifs personnels pour renforcer des qualités d'endurance, de souplesse et de tonicité, quel que soit votre niveau physique.



Nos activités : Renforcement musculaire - Gym douce - HIIT - Stretching - Zumba - Hatha Yoga - Pilates – Sophrologie. 18 séances/semaine réparties sur les communes de Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et Villiers-sous-Grez.

REJOIGNEZ-NOUS ! <https://www.agvbm.fr/>

LE RÉVEIL BAND



Le Réveil-Band continue ses activités musicales par ses répétitions et des concerts typés JAZZ.

Il animera les cérémonies du 14 juillet à Bourron-Marlotte et du 11 novembre à Montigny-sur-Loing, Bourron-Marlotte et Grez-sur-Loing

Il vous donne également rendez-vous le mardi 5 novembre pour un concert /auberge espagnole pour une association.

Il donnera un concert le 7 décembre à la Chapelle de By Thomery et il fêtera ses 50 années d'existence (Réveil de B.M. puis Réveil-Band) le 25 janvier 2025 à la Salle des Fêtes.

Informations sur la page Facebook :
Réveil BAND de Bourron-Marlotte



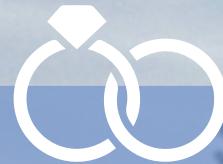
État Civil

NAISSANCES



- 30 avril, Simon SAFFROY GREWAR
10 mai, Matéo SALGADO ALBA
21 mai, Mila ITSWEIRE TOUZE

MARIAGES



- 24 avril, Matthieu PINON et Agnès VIDALIE
1^{er} juin, Arnaud DUPUY et Léa TISSIER

DÉCÈS

- 23 mars, Bernadette CHATON
27 mars, Kurt Gustav WELS
30 mars, Thierry GIGUET
1^{er} avril, Marie-José MEMBRE



- 25 avril, Corinne BELLIOU
1^{er} juin, Gérard BOHER
6 juin, Jacques CAHEN

LIBRE EXPRESSION DES MINORITÉS MUNICIPALES

Cette rubrique donne un droit d'expression à nos élus d'opposition (Art.L.2121-27-1)

LISTE « BM.MONVILLAGE2020 »

Ce bulletin nous est annoncé comme principalement dédié au budget municipal. Il faut actuellement reconnaître à Monsieur le Maire une gestion rigoureuse des finances.

On ne peut donc être que dubitatif quant à son choix concernant le projet d'« espace culturel » que j'ai porté récemment à votre connaissance ! Ce projet, démesuré pour notre commune – rappelons que la mairie-musée n'est visitée que par une soixantaine de touristes par an- engendrera des coûts de fonctionnement qui impacteront durablement les mandatures à venir.

Pour laisser le souvenir d'une mandature efficace, il aurait été préférable d'étudier un plan de programmation sur de grands sujets : par exemple, la réfection de la voirie, en utilisant des revêtements modernes perméables, et l'enfouissement des réseaux.

Respectueusement.
MC BRUDER CAUQUIL
bm.monvillage@gmail.com

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Mairie de Bourron-Marlotte
135 rue du Général de Gaulle
77780 Bourron-Marlotte
01 64 45 58 50

Magazine d'information de la municipalité de Bourron-Marlotte

Directeur de publication : Victor Valente | Comité de rédaction : Catherine Hamel, Laurence Lavauzelle, Myriam Lott, Stéphanie Pacton

Impression : Espace Graphic | Dépôt légal Juin 2024 | Diffusion gratuite